



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Jeudi 8 juin 2023

Date de publication : Jeudi 15 juin 2023

Membres :

François BEDELE, Christian CARTIGNY, Paul SAGNIEZ

Présence du Directeur des Services Administratif et financier, Aurélien LECOCO : Pour conseils et aides logistiques et organisationnelles : Ne participe pas aux décisions prises.

Objet :

La commission de surveillance des opérations électorales s'est réunie ce jeudi 8 juin 2023 pour procéder, conformément à nos statuts, à l'examen de deux candidatures venant compléter la liste en place pour pourvoir à deux places laissées vacantes suite à des démissions.

Procédure :

Les membres de la commission font un rappel de la finalité et de l'état d'esprit qui doit conduire les membres dans leur réflexion et analyse des candidatures.

Après un rappel des statuts du District Escaut de Football, il est fait présentation des candidatures. Notons que nous avons reçu deux candidatures, une pour chacun des postes à pourvoir au sein du comité de direction.

Etude des candidatures :

- Membre du valenciennois : Etude de la candidature de monsieur Francis CHEYLAN, licencié en tant que dirigeant au club de St Amand FC.
Après étude des différents points des articles des statuts établissant les exigences liées à ce profil au sein du comité de direction, la commission valide la candidature de monsieur Francis CHEYLAN et la dit recevable pour la soumettre au vote des clubs lors de l'assemblée du District du 24 juin 2023.
- Représentante du football féminin : Etude de la candidature de madame Camille DEVORSINE, licenciée en tant que dirigeante au club de Valenciennes FC.
Après étude des différents points des articles des statuts établissant les exigences liées à ce profil au sein du comité de direction, et compte tenu à la fois de l'ambiguïté des statuts sur ce poste et l'attestation fournie par la candidate, la commission valide la candidature de madame Camille DEVORSINE et la dit recevable pour la soumettre au vote des clubs lors de l'assemblée du District du 24 juin 2023.

Remarques de la commission :

A la lecture des statuts et après attachement auprès des services juridiques de la Fédération Française de Football, la commission de surveillance des opérations électorales note qu'il existe une ambiguïté dans l'écriture des textes, notamment en ce qui concerne les exigences liées au profil de représentant ou représentante du Football féminin.

La commission propose ainsi au comité de direction du District la mise en place d'un groupe de travail pour étudier une réécriture de ce point, soutenue par les services juridiques de la Fédération Française de Football afin de conforter et sécuriser les futurs élections. Cette nouvelle écriture des textes devant pouvoir être soumise au vote des clubs lors d'une assemblée extraordinaire de novembre 2023.



Suite à des démissions récentes, la commission ne se composant plus que de trois membres, sollicite le comité de direction pour compléter son effectif de bénévoles.

La commission de surveillance des opérations électorales demande à ce que les candidats puissent avoir 5 minutes pour se présenter aux clubs lors de l'assemblée générale, avant de procéder à leur élection.

Echéances à venir :

- Assemblée générale du District Escout du 24 juin 2023.
- Septembre, octobre 2023 : Etude des statuts et proposition d'une modification de texte au comité.
- Assemblée générale électorale du 29 juin 2024
 - o Appel à candidature du 29 avril 2024
 - o Date limite de candidature du 29 mai 2024
 - o Réunion de la commission de surveillance des opérations électorales sur la première quinzaine de juin 2024 pour étudier les candidatures.

Ce planning est susceptible d'évoluer en fonction du positionnement définitif de la date de l'assemblée générale électorale.

Celui-ci serait alors réadapter, tout en maintenant les limites de 30 jours séparant chacun des temps forts liées à la mise en place d'une Assemblée Générale électorale, conformément aux statuts du District Escout de Football.

Signature des membres

François BEDELE



Christian CARTIGNY



Paul SAGNIEZ

